



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 18766

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap visuel dans l'utilisation des téléphones portables. En effet l'évolution rapide de la téléphonie mobile n'est pas sans poser de sérieux problèmes aux malvoyants. Cette catégorie de la population a le plus grand mal à s'approprier l'utilisation des nouveaux appareils, faute de repères tangibles. Il lui demande donc de lui indiquer son avis sur cette question et si le Gouvernement envisage de sensibiliser les concepteurs de téléphonie mobile à ce problème et de les obliger à assurer les prestations permettant aux personnes handicapées visuelles de bénéficier de l'accessibilité aux fonctions de tous les téléphones portables.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18766

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1767